



Ce que l'on avait pris pour une crise, n'était qu'un bouleversement salutaire.

Cardinal Henri de Lubac

Groupement paroissial
Châtillon-sur-Chalaronne

Du p. Dominique Blot, curé

Pour La solennité de l'Annonciation

L'Annonciation du Seigneur, ce 25 mars

Je vous partage ces quelques lignes de méditation de Marguerite d'Oingt (+ 1310) qui fut prieure de la Chartreuse de Poiteins, près de Mionnay dans la Dombes. Elle est l'une des premières écrivaines dont on est la trace en France. Si vous allez au Bois d'Oingt, son lieu de naissance, dans les collines des « Pierres dorés », un culot du chœur de l'église la représente. Elle nous aide à entrer dans ce mystère de l'Annonciation du Seigneur, avec ces mots tout droit sortis d'un esprit d'une grande culture et d'une infinie délicatesse :

« Cher et doux Seigneur, tu es mon frère, mais quelle présomption que de le dire, lorsque moi je ne suis qu'un vermisseau et que toi tu es grand et digne. Ô très clément Jésus-Christ, quel grand amour tu m'as montré quand tu as voulu cacher toute ta force par amour pour moi en te faisant l'un de nous. Ah beau et doux Seigneur, quelle amère douleur ressentit ta douce mère qui était là dans ta Passion, elle qui t'avait nourri et allaité. Ah doux Seigneur Jésus-Christ qui n'as jamais vu une mère en travail d'enfantement ! Quand vint l'heure de l'enfantement, tu as été déposé sur le dur lit de la Croix d'où tu ne pouvais te mouvoir. Et assurément, il n'y eut rien d'étonnant à ce que, tandis que tes veines se rompaient, tu enfantais tout le monde en un seul jour. »

Renouvellement des promesses des Filles de la Charité

Demain, 25 mars, nos chères sœurs, Filles de la Charité, vont renouveler leurs promesses, comme tous les ans. C'est seulement neuf années après leur fondation, le 25 mars 1642, que Vincent de Paul accepte que quatre sœurs, dont Louise de Marillac, prononcent des promesses qui seront annuelles à partir de 1648. L'important pour Vincent était que les trois vertus, obéissance, chasteté et pauvreté, soient pratiquées. Il voulait surtout sauvegarder la mobilité du services des pauvres là où elles se trouvaient. Voilà pourquoi les Filles de la Charité sont une Société de Vie Apostolique qui n'ont pas de vœux religieux mais elles assument les conseils évangéliques en renouvelant leurs promesses à la suite du Christ, tous les ans.

Un effort sur soi pour Dieu et mon prochain

Le mal se fait sans effort, naturellement, par fatalité; le bien est toujours le produit d'un art.
(Baudelaire)

Intentions de prière à partager

Vous pouvez m'envoyer par courriel des intentions de prière. Les intentions seront écrites selon la manière suivante (P.S.D.) :

-Personnelle : *L'intention concerne toujours une ou des personnes précises.*

-Sobre : *l'intention sera rédigée avec sobriété pour ne pas prendre trop de place.*

-Discrète : *Les noms de famille ne seront pas donnés, éventuellement un prénom.*

Pour Paulette Prevel, décédée, dont les funérailles seront vendredi.

Pour tous ceux qui luttent contre le COVID 19, notamment le personnel soignant.

Pour Marie Laure, décédée du COVID 19

Pour les personnes âgées en maison de retraite ou à domicile, sans visite.

Pour Sr Agnès, Sr Michèle, Sr Janine qui vont renouveler leurs promesses religieuses demain 25 mars.



L'ensemble des évêques de France invite les Français à un geste commun le mercredi 25 mars prochain : **déposer une bougie sur sa fenêtre au moment où les cloches sonneront** sera une marque de communion de pensée et de prière avec les défunts, les malades et leurs proches, avec tous les soignants et tous ceux qui rendent possible la vie de notre pays.

Les cloches sonneront dans le groupement paroissial de Châtillon à 19h30 le mercredi 25 mars prochain. Préparez vos lumignons !

Chers amis,

La vie de la communauté chrétienne ne s'est pas arrêtée, mais, comme pour les écoles, elle continue sous des modalités nouvelles. Les prêtres continuent à vous soutenir en célébrant la messe quotidienne à vos intentions et en organisant à votre service temps de prière, catéchèse, formation spirituelle, grâce aux moyens informatiques.

Depuis le 15 mars nous ne pouvons plus nous réunir, il n'y a plus d'assemblées liturgiques, donc plus de quêtes ! Pourtant il faut continuer d'assurer la vie matérielle de nos paroisses, notamment le traitement des prêtres. Aussi je fais appel à votre solidarité pour participer à « la quête en ligne ». D'avance merci à vous.

Il suffit pour cela de se rendre sur <https://don.belley-ars.fr/denier/denier-de-leglise>.

Mgr Roland, évêque de Belley-Ars